

NOTICE

Effipro duo 67 mg/20 mg solution pour spot-on pour petits chiens
Effipro duo 134 mg/40 mg solution pour spot-on pour chiens moyens
Effipro duo 268 mg/80 mg solution pour spot-on pour grands chiens
Effipro duo 402 mg/120 mg solution pour spot-on pour très grands chiens

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

VIRBAC

1^{ère} avenue – 2065m – LID

06516 Carros

France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Effipro duo 67 mg/20 mg solution pour spot-on pour petits chiens

Effipro duo 134 mg/40 mg solution pour spot-on pour chiens moyens

Effipro duo 268 mg/80 mg solution pour spot-on pour grands chiens

Effipro duo 402 mg/120 mg solution pour spot-on pour très grands chiens

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Chaque pipette contient :	Substances actives		Excipients	
	Fipronil	Pyriproxyfène	BHA	BHT
Volume pipette (unidose)				
0,67 ml	67 mg	20,1 mg	0,134 mg	0,067 mg
1,34 ml	134 mg	40,2 mg	0,268 mg	0,134 mg
2,68 ml	268 mg	80,4 mg	0,536 mg	0,268 mg
4,02 ml	402 mg	120,6 mg	0,804 mg	0,402 mg

Solution transparente incolore à jaune pâle.

4. INDICATION(S)

Infestations par les puces seules ou infestations mixtes par les puces et tiques.

Puces :

Traitement et prévention des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*). Une application empêche toute nouvelle infestation pendant 7 semaines.

Prévention de la multiplication des puces pendant 12 semaines après application, en empêchant le développement des œufs en puces adultes.

Le produit peut être intégré à une stratégie de traitement de la dermatite par hypersensibilité aux piqûres de puces (DHPP) quand cette affection a fait préalablement l'objet d'un diagnostic par un vétérinaire.

Tiques :

Traitement des infestations par les tiques (*Ixodes ricinus*).

Après une application, l'efficacité acaricide persiste pendant 2 semaines contre *Ixodes ricinus* et pendant 4 semaines contre *Dermacentor reticulatus* et *Rhipicephalus sanguineus*.

Si certaines espèces de tiques (*Dermacentor reticulatus*, *Rhipicephalus sanguineus*) sont présentes au moment de l'application, elles peuvent ne pas être toutes tuées dans les 48 heures.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez le lapin, des effets indésirables parfois létaux pouvant survenir.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux substances actives ou à l'un des excipients.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Des modifications d'aspect transitoires, notamment un aspect mouillé ou une légère desquamation, peuvent être observées au site d'application.

Selon l'expérience accumulée sur les substances actives administrées sous forme de spot-on, des réactions cutanées locales transitoires (desquamation, alopecie, prurit, érythème, altération de la couleur de la peau), ainsi qu'un prurit ou une alopecie généralisés peuvent être observés. Une hypersalivation, des symptômes neurologiques réversibles (hyperesthésie, abattement, autres signes nerveux), des troubles respiratoires ou des vomissements peuvent survenir. Ces effets peuvent se produire dans de très rares cas.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit:

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

Vous pouvez également le signaler par votre système national de pharmacovigilance. (<https://www.vetcompendium.be/fr/node/29>)

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chiens.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Posologie :

Poids du chien	Volume pipette (unidose)	Fipronil (mg)	Pyriproxifène (mg)
2-10 kg	0,67 ml	67	20,1
10-20 kg	1,34 ml	134	40,2
20-40 kg	2,68 ml	268	80,4
40-60 kg	4,02 ml	402	120,6

Pour les chiens de plus de 60 kg, utiliser la combinaison de pipettes appropriée.

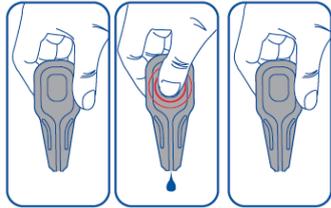
Mode d'administration :

Extraire la pipette du surblister. La tenir en position verticale. Tapoter la partie étroite de la pipette pour s'assurer que le contenu est bien descendu dans la partie centrale de la pipette. Rompre l'extrémité autocassable de la pipette en suivant la ligne gravée.

Écarter les poils de l'animal à la base du cou, en avant des omoplates, jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de la pipette directement sur la peau ainsi exposée. Presser doucement la partie centrale de la pipette plusieurs fois pour en expulser entièrement le contenu. Si nécessaire, en particulier chez les grands chiens, le contenu de la pipette peut être réparti à un ou deux endroits supplémentaires le long du dos de l'animal pour éviter que le liquide coule sur les flancs ou reste trop superficiellement dans le poil.



Système anti-goutte (le produit est libéré uniquement par pression sur la partie centrale de la pipette).



9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Une pipette correspond à un traitement, qui peut être répété sur la base d'une application par mois. Pour un contrôle optimal des infestations par les puces et les tiques et de la multiplication des puces, la fréquence d'application peut se baser sur les conditions épidémiologiques locales.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette et l'étui après "EXP" sur l'étiquette. La date de péremption fait référence correspond au dernier jour du mois indiqué.

À conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

A conserver dans un endroit sec.

Conserver les plaquettes thermoformées dans leur emballage extérieur de façon à protéger de la lumière.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Une baignade ou un shampoing immédiatement après traitement peuvent réduire la durée d'activité du produit. Le produit reste efficace contre les puces pendant 5 semaines si le chien est shampoigné tous les mois une fois traité. Si un shampoing s'avère nécessaire, il est recommandé de le faire avant application du produit.

Une baignade à deux reprises après traitement n'affecte pas l'efficacité adulticide contre les puces, ni l'efficacité de la prévention du développement des œufs en puces adultes.

L'effet de la baignade ou du shampoing sur l'efficacité du produit contre les tiques n'a pas été évalué.

Dès le début des mesures de contrôle antiparasitaire, en cas d'infestation, le panier de l'animal et ses zones de couchage ou de repos (tapis, canapés ...) doivent être traités avec un insecticide approprié et passés régulièrement à l'aspirateur.

Pour réduire la pression parasitaire environnementale liée aux puces, il est recommandé de traiter tous les animaux du foyer avec un produit contre les puces approprié.

Le produit n'empêche pas les tiques de se fixer. La transmission d'une maladie infectieuse par des tiques ne peut donc être complètement exclue en cas de conditions défavorables. Une efficacité immédiate a été démontrée contre *Ixodes ricinus*, ce qui signifie que les tiques de cette espèce sont généralement tuées dans les 48 heures après l'application du produit. Si des tiques du type *Dermacentor reticulatus* ou *Rhipicephalus sanguineus* sont présentes au moment de l'application, il se peut qu'elles ne soient pas tuées dans les 48 heures.

Une fois mortes, les tiques se détachent souvent de l'animal. Toute tique restante devra être retirée précautionneusement, en s'assurant que les pièces buccales ne soient pas restées dans la peau.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

À usage externe exclusivement.

Les animaux doivent être pesés avec précision avant le traitement.

En l'absence de données, le produit ne doit pas être utilisé chez les chiens de moins de 10 semaines ou pesant moins de 2 kg.

Éviter tout contact du contenu de la pipette avec les yeux ou la bouche de l'animal. Veiller en particulier à éviter le léchage du produit par le chien traité ou par tout autre animal en contact avec lui.

Ne pas appliquer le produit sur une plaie ou autre lésion cutanée.

En l'absence d'études d'innocuité complémentaires, l'intervalle minimum entre deux traitements doit être de 4 semaines.

L'innocuité de ce produit n'a pas été étudiée chez les chiens malades ou convalescents.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Le produit peut occasionner des troubles nerveux.

Le produit peut être toxique en cas d'ingestion.

Éviter d'ingérer le produit ou de porter la main à la bouche après utilisation

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application du produit.

En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui présenter la notice ou l'emballage.

Le produit peut provoquer une irritation des yeux et des muqueuses.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et la bouche y compris de porter la main aux yeux.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Si l'irritation cutanée ou oculaire persiste, consulter un médecin et lui présenter la notice ou l'emballage.

Se laver les mains soigneusement après utilisation.

Les animaux traités ne doivent pas être manipulés tant que le site d'application n'est pas sec et les enfants ne doivent pas être autorisés à jouer avec eux. Il est donc recommandé de traiter les animaux en début de soirée ou en fin d'après-midi pour réduire au maximum les contacts avec l'animal traité. Le jour du traitement, les animaux traités ne doivent pas être autorisés à dormir avec leurs maîtres, en particulier les enfants.

Conserver les pipettes dans leur emballage d'origine. Pour éviter que les enfants aient accès aux pipettes déjà utilisées, les éliminer immédiatement de façon appropriée.

À usage vétérinaire.

Autres précautions :

Le fipronil et le pyriproxyfène peuvent avoir des effets indésirables sur les organismes aquatiques. Ne pas laisser les chiens se baigner dans les cours d'eau pendant les 48 heures qui suivent l'application du produit.

Le produit peut avoir des effets indésirables sur les surfaces peintes ou vernis , ou autres matériaux et meubles de la maison. Attendre que le site d'application soit sec avant de permettre le contact avec ces matériaux.

Gestation et lactation :

Les études de laboratoire réalisées sur le fipronil et le pyriproxyfène n'ont pas mis en évidence d'effets tératogène ou embryotoxique. . L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été évaluée chez des chiennes gravides ou allaitantes. L'utilisation du médicament vétérinaire chez la chienne gestante ou allaitante ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établi par le vétérinaire.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Aucune connue.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Aucun effet indésirable grave n'a été observé au cours d'une étude d'innocuité réalisée sur des chiots de 10 semaines, traités avec jusqu'à 5 fois la dose maximale recommandée 3 fois à 4 semaines d'intervalle, et traités avec la dose maximale recommandée 6 fois à 4 semaines d'intervalle.

Le risque d'effets indésirables (voir rubrique 6) peut cependant augmenter avec le surdosage, il faut donc toujours traiter les animaux avec la taille de pipette adaptée à leur poids.

Incompatibilités :

Aucune connue.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRIAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le médicament ou les emballages vides car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Avril 2021

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le **pyriproxyfène** est un inhibiteur de croissance des insectes (IGR) de la famille des analogues de l'hormone juvénile. Le pyriproxyfène stérilise les puces adultes et inhibe le développement des stades immatures. La molécule empêche, par contact, l'émergence d'insectes adultes en bloquant le développement des œufs (effet ovicide), des larves et des pupes (effet larvicide), qui sont ainsi éliminés.

L'association du fipronil et du pyriproxyfène présente une activité insecticide et acaricide contre les puces (*Ctenocephalides felis*) et les tiques (*Rhipicephalus sanguineus*, *Dermacentor reticulatus*, *Ixodes ricinus*), et empêche le développement des œufs en puces adultes.

Boîtes de 1, 4, 24 ou 60 pipette(s) (les grandes boîtes contiennent des pochettes de fractionnement pour délivrer un nombre réduit de pipettes).

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V482213 (Effipro duo 67 mg/20 mg)

BE-V482222 (Effipro duo 134 mg/40 mg)

BE-V482231 (Effipro duo 268 mg/80 mg)

BE-V482240 (Effipro duo 402 mg/120 mg)

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire